



FACTURE D'ÉLECTRICITÉ

Consommations réelles



SITE DE CONSOMMATION N° 602717

5 RUE DU TALUS
ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Point De Livraison
67218/E1/0602717 50

SARL REDUCIO
5 RUE DU TALUS
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

VOTRE CONTRAT D'ÉLECTRICITÉ N° 2296113

SARL REDUCIO
Référence client : 1754371
Référence paiement : 2270681

Votre offre
Offre à Prix Fixe
Échéance 16/01/2025

Puissance souscrite
36 kVA

Services optionnels
Choix de la date de prélèvement - FactureBase
électronique - E-facture

Option tarifaire

Votre acheminement
BT <= 36 kVA Courte utilisation

POUR NOUS JOINDRE



espaceclient.es.fr :
gérez votre contrat en ligne



du lundi au vendredi :
03 88 206 220
8h30 à 18h



professionnels@es.fr



ÉS Energies Strasbourg
Centre de Contact Pros
67932 STRASBOURG CEDEX 9

URGENCE RÉSEAUX

03 88 18 74 00 - 7j/7 et 24h/24

VOTRE FACTURE DU 30/05/2024

N° 35500073S (détail au dos)

Consommations réelles du 27/03/2024 au 28/05/2024 : 1 553 kWh

Le paiement anticipé ne donne pas lieu à escompte.

Montant hors TVA	403,18 €
Montant TVA (payée sur les débits)	67,44 €
Montant de la facture TTC	470,62 €

Total TTC 470,62 €

Montant prélevé sur votre compte à partir du 05/07/2024

Date approximative de votre prochain relevé : 28/06/2024

Date approximative de votre prochaine facture : 09/08/2024

Le taux de la CSPE est revalorisé au 1er février 2024 selon Décision du Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique du 25 janvier 2024.

VOS COORDONNÉES BANCAIRES

Conformément à votre demande, le prélèvement sera réalisé sur le compte XXXXXXXX036.

ABONNEMENT

Abonnement du 28 mai 2024 au 27 juillet 2024 (puissance souscrite de 36 kVA - 2 mois)	Prix unitaire	Montant HT
	38,29 €/mois	76,58 €

CONSOMMATIONS

Anciens index	Nouveaux index	Coeff.	Consommations (kWh)	Prix unitaire	Montant HT
Du 27/03/2024 au 28/05/2024 du compteur AMM n° 042276047322					
Consommation	2 023 (relevé)	3 576 (relevé)	1	1 553	0,18003 €/kWh

TOTAL HORS TAXES (dont part acheminement HT: 133,53 €) : 356,17 €

TAXES ET CONTRIBUTIONS

	Assiette	Prix / Taux	Montant HT
CTA (Contribution Tarifaire d'Accès) S'applique aux primes fixes, aux frais de gestion et aux redevances de comptage. Elle est reversée à la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières.	65,66 €	21,93 %	14,40 €
CSPE (Contribution aux charges du Service Public de l'Électricité) S'applique aux consommations. Elle est reversée au service des douanes.	1 553 kWh	0,021 €/kWh	32,61 €

MONTANT HORS TVA

	Assiette	Prix / Taux	Montant
TVA réduite* s'applique sur l'abonnement et la CTA.	90,98 €	5,50 %	5,00 €
TVA* s'applique sur les consommations, les services et prestations, la TCCFE et la CSPE	312,20 €	20,00 %	62,44 €
* TVA payée sur les débits			

Montant de la facture TTC

403,18 €

470,62 €

Informations :

Votre facture ne fait pas l'objet de tarif réglementé. L'ensemble des tarifs et prix proposés par Es sont disponibles sur le site www.es.fr ou sur simple demande.

En cas de réclamation, votre conseiller Es est à votre disposition par téléphone ou par courrier aux numéros et adresses indiqués au recto.

Cette facture doit être conservée 5 ans. Créez votre Espace client sur www.es.fr et retrouvez les données de vos contrats et factures.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie gratuitement par téléphone au 0 800 112 212 ou sur www.energies-info.fr, le site des pouvoirs publics. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Es Energies Strasbourg n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie à l'adresse : Libre réponse n°59252 75443 Paris CEDEX 09 ou sur le site www.energie-mediateur.fr.

Les factures non réelles sont estimées sur la base des consommations réelles antérieures pour une même période ou, à défaut, à partir de consommations moyennes constatées pour la même option tarifaire. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les Conditions Générales de Vente, article Modalités de facturation.

Selon les modalités prévues à l'article 441-10 du Code de Commerce : indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € et pénalités en cas de retard de paiement au taux d'intérêt légal appliqué par la BCE majoré de 10 points et non soumis à la TVA.

Origine de l'électricité en 2022 : 5,6% renouvelable (hydro & marine, éolien, solaire & biomasse), 21,5% fossile (gaz, charbon & pétrole), 72,9% nucléaire.

Suivi des consommations (kWh)

○ valeurs estimées



Cet historique est fourni à titre indicatif. Il ne reprend pas d'éventuelles rectifications d'index.

Retrouvez tout votre historique dans votre Espace client sur es.fr